

**Rapport de la double commission des finances, de l'économie et de l'administrations  
du 5 mai 2026**

**Rapporteur : Thibaut JOTTERAND**

**DA 006 – 26.04 PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE À  
L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2025 DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET DES  
CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES 2025**

Mme DE LA OLIVA, Cheffe du Service des finances, effectue un rappel de la situation exceptionnelle de l'exercice 2024, c'est-à-dire le déséquilibre provoqué par les recettes fiscales extraordinaires provenant d'une personne morale installée de manière provisoire sur la Commune, qui fait basculer la Commune dans les contributeurs à la péréquation intercommunale, et donc péjore les prévisions des années suivantes. Des amortissements complémentaires avaient été effectués pour diminuer des charges de fonctionnement de ces années suivantes, ainsi que des provisions.

Compte tenu de la qualité de la séance de Toutes commissions réunies (TCR) et des documents détaillés fournis aux Conseillères et Conseillers municipales, il n'y a pas de débat sur les comptes. Seules quelques questions de compréhension sont posées.

**Au vote, la DA 006 – 26.04, Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025, est acceptée par 9 OUI (3 SOCIALISTES, 2 LES VERT.E.S, 1 LED, 1 PLR et 2 UDC), et 2 abstentions (MCG).**